Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Ordre juridique de l'Union européenne

CM de M. Nicolas Brémand

Licence 3 – Semestre 1

Syllabus

Résumé : Ce cours s'attache à dégager tous les traits du droit de l'Union européenne qui s'appliquent de manière générale à tous les secteurs de son action et qui permettent finalement de comprendre ce que sont une organisation et un processus d'intégration. L'originalité première de l'intégration communautaire consiste à avoir mis en place, au-delà d'une organisation très particulière, un ordre juridique. C'est ensuite avec l'étude de la structure de cet ordre, ses bases, ses sources, puis l'analyse de son statut, c'est-à-dire les principes régissant sa portée, vis-à-vis de l'ordre juridique des États membres comme vis-à-vis des particuliers, et les voies de droit assurant son autorité qu'on abordera l'ordre juridique de l'UE.

Introduction

Section 1 : L'identité d'un ordre juridique

- §1. Les définitions
- §2. Les approches théoriques de l'ordre juridique
- A. Approche normativiste : Hans Kelsen : théorie pure du droit ; trad. Eisenmann, Dalloz, 62,99 (n'estplus au catalogue)
 - B. Approches non normativistes
 - §3. Les caractères d'un ordre juridique A. Caractères généraux

B. Caractères particuliers de l'ordre européen

Section 2. La pluralité des ordres juridiques

- §1. La question de la pluralité d'ordres juridiques
- §2. La gestion de la pluralité d'ordres juridique
 - A. L'alternative classique : le réflexe hiérarchisant
 - B. Les perspectives nouvelles du pluralisme juridique

Chapitre 1 : Les principes fondateurs et le système des compétences

Section 1. Les principes fondateurs de l'Union et de l'intégration européenne

- §1. Les principes fondateurs de l'Union européenne
 - A. Identification
 - B. Signification
 - C. Statut et fonction juridique
 - 1. Une communauté de principes conditionnant

l'adhésion

- 2. Une communauté de principes conditionnant la pleine appartenance
 - §2. Les fondements essentiels de l'intégration « communautaire »
 - A. Identification
 - B. Signification
 - C. Une portée juridique ambiguë
 - 1. Irréversibilité
 - 2. Supériorité : la question de la supraconstitutionnalité

Section 2. Le système des compétences

- § 1. L'attribution des compétences
 - A. Les compétences conférées
 - B. Les compétences reconnues
 - 1. Les compétences de prolongement (compétences

implicites)

- 2. Les compétences de complément (compétences dites
- subsidiaires)
 - § 2. La répartition des compétences

- A. La concurrence des compétences
 - 1. Le principe de préemption
 - a) La théorie classique de la préemption : le

principe de substitution

- b) Le traité de Lisbonne et la régression
- 2. Le principe de subsidiarité
 - a) Une signification ambigüe
 - b) Une application incertaine
- B. L'exclusivité des compétences
 - 1. L'exclusivité de l'Union
 - 2. L'exclusivité de compétences des Etats membres

Chapitre 2 : Les sources du droit de l'Union européenne

Section 1. Les actes de droit de l'Union européenne

- § 1. Les sources primaires
 - A. La composition du droit primaire
 - 1. La diversité des sources primaires
 - a) Vision d'ensemble
 - b) Situation actuelle
 - 2. La cohérence entre les sources primaires
 - B. Le statut juridique du droit primaire
 - 1. La nature du droit primaire
 - 2. Le régime juridique du droit primaire
 - a) La suprématie
 - b) La rigidité
 - 1°) L'évolution de la procédure ordinaire
 - 2°) L'existence de procédures simplifiées
- § 2. Les sources dérivées
 - A. Les sources classifiées
 - 1. Le règlement
 - 2. La directive
 - a) Une obligation absolue de résultat
 - b) Une liberté relative quant à la forme et aux

moyens

- 3. La décision
- 4. Les recommandations et les avis
- B. Les sources non classifiées et les cas particuliers
 - 1. Les actes non prévus
 - 2. Les actes interinstitutionnels
 - 3. Les actes atypiques

- 4. Les actes des anciens 2° et 3° piliers
- § 3. Les sources externes du droit de l'Union européenne
- A. Les sources externes liées aux accords externes conclus par l'Union
 - B. Le positionnement par rapport à l'ordre international
 - § 4. Les sources complémentaires du droit communautaire
- A. L'identification des sources complémentaires du droit de l'Union européenne
- B. La position des sources complémentaires dans l'ordre de l'Union

Section 2. Les principes généraux

- § 1. L'origine des principes généraux du droit de l'Union européenne
 - A. L'inspiration internationale
 - B. L'inspiration nationale
 - C. L'inspiration logique
 - § 2. La reconnaissance des principes généraux du droit de l'Union
 - § 3. La portée des principes généraux du droit de l'Union
 - § 4. Les principes généraux et les droits fondamentaux
- A. Le développement d'une protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne
- B. Le renouvellement de la protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne
 - 1. Les limites du dispositif
 - 2. L'adoption d'une Charte des droits fondamentaux de

l'Union européenne

3. Le traité établissant une Constitution et le traité de

Lisbonne

- a) Le traité constitutionnel
- b) Le traité de Lisbonne

Chapitre 3 : La portée vis-à-vis de l'ordre juridique des Etats membres

Section 1. L'autonomie du droit de l'Union européenne

§ 1. Importance

- § 2. Signification
- § 3. Dimensions

Section 2. L'intégration immédiate de l'Union européenne

- § 1. Problématique générale
- § 2. L'intégration immédiate des différentes sources du droit de l'Union
 - A. Le cas du droit primaire : la neutralisation du dualisme
 - B. Le cas du droit dérivé : la prohibition du dualisme

Section 3. La primauté du droit de l'Union européenne

- § 1. Le principe communautaire classique de la primauté
 - A. Le fondement de la primauté
 - B. La portée de la primauté
 - 1. Une portée générale
 - 2. Une portée interne
 - a) Problématique générale
 - b) Le rôle des juges nationaux
 - c) Implications particulières
- § 2. La primauté du droit de l'Union sur le droit français
 - A. Droit de l'Union et actes administratifs
 - B. Droit de l'Union et actes législatifs
 - C. Droit de l'Union et Constitution française
 - 1. Problématique générale
 - 2. Le contrôle du Conseil constitutionnel
 - a) la période classique : l'indifférenciation :
 - b) L'approche spécifique : 2004 :
 - c) La systématisation: 2006
 - 3. La position du Conseil d'Etat
 - a) L'ambiguïté
 - b) La provocation
 - c) La logique de la coopération juridictionnelle
 - 4. L'ouverture de la Cour de cassation
- 5. La QPC (Question prioritaire de constitutionnalité) et le droit de l'Union européenne

Chapitre 4 : La portée vis-à-vis des particuliers

Section 1. La portée directe : l'invocabilité de mise en application

- § 1. La substance de l'effet direct
 - A. Définition de l'effet direct
 - B. Typologie des effets directs
- § 2. La reconnaissance de l'effet direct
 - A. Les critères généraux de reconnaissance de l'effet direct
 - B. L'effet direct des différentes sources de droit de l'Union
 - 1. La prise en compte de la nature et de la fonction de

l'acte

- a) Le règlement
- b) Les décisions adressées aux particuliers
- 2. La prise en compte du contenu de l'acte
- 3. La prise en compte du contenu de l'acte corrigée

selon la nature de l'acte

Section 2. L'invocabilité de prise en considération

- § 1. L'invocabilité de régularisation du droit national
 - A. L'invocabilité d'interprétation conforme
 - B. L'invocabilité d'exclusion
- § 2. L'invocabilité de réparation
 - A. Le fondement de la responsabilité des Etats membres
 - B. L'engagement de la responsabilité des Etats membres
 - C. Le régime de la responsabilité des Etats membres

Chapitre 5 : Le respect du droit de l'Union européenne par ses institutions

Section 1. Le contentieux de la légalité

- § 1. Le recours en annulation (article 263 TFUE)
 - A. les conditions de recevabilité
 - 1. Les conditions relatives à l'acte attaqué
 - 2. Les conditions relatives au requérant
 - B. Les cas d'ouverture
 - 1. Les moyens de légalité externe
 - 2. Les moyens de légalité interne
 - C. Le contrôle et l'arrêt de la Cour
- § 2. L'exception d'illégalité (article 277 TFUE)

- A. La nature d'exception
- B. L'Objet de l'exception
- C. Les titulaires du droit de soulever l'exception
- § 3. Le recours en carence (article 265 TFUE)

Section 2. Le contentieux de l'indemnité

- § 1. Les conditions de recevabilité du recours en responsabilité
- § 2. Les difficultés d'imputabilité du préjudice
 - A. Agents et Union
 - B. Etats membres et Union
- § 3. Les conditions d'engagement de la responsabilité
 - A. Le régime général
 - 1. Le type de responsabilité : l'exigence d'illégalité et

de faute.

- 2. Les autres critères
- B. Le régime de responsabilité applicable à l'activité juridique
 - 1. La jurisprudence classique : le critère de l'acte

normatif

d'appréciation

2. La jurisprudence actuelle : le critère de la marge

Chapitre 6 : Le respect du droit communautaire par les Etats membres

Section 1. La notion de manquement

- §1. Conception extensive quant à la nature des obligations violées
- §2. Conception extensive quant à la nature de la violation
- §3. Conception extensive quant à l'auteur de la violation
- §4. Conception restrictive quant à la justification du manquement

Section 2. La constatation du manquement

- § 1. La procédure CECA (pour mémoire)
- § 2. Les procédures des traités de Rome et de Lisbonne
 - A. L'engagement de la procédure

B. La conclusion de la procédure

Section 3. La sanction du manquement

Chapitre 7 : Le respect de l'uniformité du droit de l'Union

Section 1. L'objet du renvoi préjudiciel

- § 1. Les objectifs de la procédure
- § 2. Les actes susceptibles de renvoi

Section 2. Les conditions du renvoi préjudiciel

- § 1. Dans quel cas y-a-t-il obligation de renvoi?
- § 2. Dans quel cas un juge peut-il écarter une obligation de renvoi ?

Section 3. La portée des arrêts préjudiciels